

CANADA	PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE
PROVINCE DE QUÉBEC	Fond		Chambre civile
DISTRICT DE MONTRÉAL		Référée de ---	Salle prévue 16.07
No : 705-06-000007-204			Date : 30 mai 2022
Juge : L'HONORABLE SYLVAIN LUSSIER, J.C.S. (JL4908)			

Demandeurs	Avocats
PATRICIA LABBÉ (Présente)	
STÉPHANIE RACETTE	
CLAUDIA RIVEST-BROUSSEAU (Présente)	Absente
JULIE GUILBAULT	
	Me Simon-Pierre Daviault (TEAMS) Simonpierre.daviault@avocatsratelle.com

Défendeur	
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES	Absente
	Me Bernard Jacob (TEAMS) bjacob@morenyavocats.com
	Me Nicolas Déplanche (TEAMS) ndeplanche@morencyavocats.com
Mise en cause	Absents

Nature de la cause	Action collective
--------------------	--------------------------

Montant : \$

Cote(s)	Requête(s)
#Non côté	Demande d'autorisation de l'avis aux membres

Greffière Mathieu Goncalves g.a.c.s.	Interprète _____ N/A _____	Sténographe _____ N/A _____
---	-------------------------------	--------------------------------

CANADA	PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE
PROVINCE DE QUÉBEC	Fond		Chambre civile
DISTRICT DE MONTRÉAL			
No : 705-06-000007-204		Référée de ---	Salle prévue 16.07
Date : 30 mai 2022			
Juge : L'HONORABLE SYLVAIN LUSSIER, J.C.S. (JL4908)			

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE

Audition AM :	Début 9h25	Fin 9h53	Audition PM :	Début	Fin
---------------	---------------	-------------	---------------	-------	-----

	Résultat de l'audition VOIR JUGEMENT JOINT AU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL
--	---

HEURE

OUVERTURE DE L'AUDIENCE

- 9h25 Identification des causes et des avocats.
- 9h26 Échanges entre le Tribunal et les procureurs
- 9h35 Me Daviault s'adresse au Tribunal
- 9h40 Le Tribunal s'adresse à Me Daviault
- 9h42 Échanges entre Me Daviault et le Tribunal
- 9h44 Intervention par Me Jacob
- 9h44 Me Daviault s'adresse au Tribunal
- 9h46 Le Tribunal commente
- 9h46 Me Daviault s'adresse au Tribunal (suite)
- 9h47 Me Jacob s'adresse au Tribunal
- 9h49 Échanges entre le Tribunal, Me Daviault et Me Jacob

JUGEMENT

Les parties s'entendent sur le plan de diffusion suivant pour l'avis aux membres, annexé au présent procès-verbal;

- L'avis aux membres sera publié sur le site internet du Centre de services scolaires des Samares pour la durée de la période d'exclusion;
- De façon concomitante, il sera aussi publié sur le site Facebook du Centre de services scolaires des Samares;
- L'avis aux membres sera envoyé par courriel via la plateforme Mosai-k à chacun des membres visés par le groupe ou étant actuellement dans le Centre de services scolaires de Samares;

CANADA	PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE
PROVINCE DE QUÉBEC	Fond		Chambre civile
DISTRICT DE MONTRÉAL		Référée de ---	Salle prévue 16.07
No : 705-06-000007-204			Date : 30 mai 2022
Juge : L'HONORABLE SYLVAIN LUSSIER, J.C.S. (JL4908)			

- Dans l'éventualité où il n'y a pas d'adresse courriel au dossier, un envoi par la poste sera fait au membre concerné;

La date d'exclusion est fixée au 5 août 2022.

LE TRIBUNAL :

ENTÉRINE le plan de diffusion ci-haut décrit et;

ORDONNE aux parties de s'y conformer.

APPROUVE l'avis dont le projet est annexé au procès-verbal;

LE TOUT, frais à suivre.

9h53 FIN DE L'AUDIENCE

L'HONORABLE SYLVAIN LUSSIER J.C.S.

Mathieu Goncalves /g.a.c.s.